

Date de dépôt: 2 novembre 1999

Messagerie

Rapport

de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition contre la fermeture du bureau de poste de la rue du Beulet

Rapporteur: M^{me} Salika Wenger

Mesdames et
Messieurs les députéEs,

La disparition d'un bureau de poste est un événement grave dans la vie d'un quartier populaire comme Saint-Jean. Cette décision est représentative d'une politique de gestion du service public qui n'a plus rien à voir avec sa vocation d'équité de traitement et de service à la population. Dans le cas particulier, c'est du maintien d'une vie de quartier qu'il s'agit et visiblement cela est de peu de poids dans les prises de décision de la direction de la poste.

Cette discussion a déjà eu lieu lors de la séance du Grand Conseil du mois d'octobre, aussi la Commission des pétitions, consciente de la nécessité d'intervenir rapidement, a-t-elle décidé de renvoyer au Conseil d'Etat la pétition 1269 comme la majorité des députés l'a fait pour la résolution 409.

Par ce renvoi au Conseil d'Etat, la commission invite les conseillers à intervenir auprès de la direction de Genève et, si cela s'avérait nécessaire, auprès de la direction à Berne, pour empêcher la fermeture de ce bureau de poste que rien ne peut expliquer... sauf peut-être la recherche de profits plus élevés au détriment des usagers et de la législation fédérale sur la poste.

Une large majorité de la commission s'est prononcée pour le renvoi au Conseil d'Etat.

Nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députéEs, à suivre le vote de cette majorité.

Pétition

(1269)

contre la fermeture du bureau de poste de la rue du Beulet

Mesdames et
Messieurs les députés,

C'est avec consternation que nous avons appris la décision du Géant Jaune de fermer notre bureau de poste, rue du Beulet à St-Jean, à la fin décembre 1999.

Ainsi, nous avons décidé, les habitants et les commerçants, de lancer une pétition, afin de nous défendre et à éviter un réel préjudice à notre quartier.

Il y règne depuis toujours une solidarité et des rapports humains si rares de nos jours. Cette fermeture va encore plus isoler les personnes âgées et les handicapés de tous âges, et aussi les petits commerçants au nombre de 14 uniquement dans la rue du Beulet où se trouve le bureau de poste.

Dans le quartier, il y a environ 50 commerces. Ceci se présente comme un petit village.

Nous devrions pouvoir, en janvier 2000, plutôt fêter les 50 ans de notre bureau de poste, et non que cela soit un enterrement pour notre quartier convivial et chaleureux où il fait bon vivre.

N.B. : 2096 signatures

*Comité citoyen pour la
sauvegarde de la poste de St-Jean*

p.a. M^{me} Jacqueline Meng
12, avenue de Gallatin
1203 Genève